

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

BM Installateur Sanitaire

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Conduite d'un chantier d'installation sanitaire			
Activité 1.1 : Conception d'un projet d'installation sanitaire - Réalisation d'une étude technique et financière d'une installation sanitaire complexe (école, hôpital, complexe sportif...) répondant aux attentes du commanditaire - Elaboration d'un schéma d'intervention - Réalisation de devis - Elaboration du dossier d'exécution de l'installation sanitaire définitive (plans, devis, planning, notes de calculs, schémas électriques et hydrauliques...)	C1.1. Elaborer les solutions techniques spécifiques ou complexes en intégrant les résultats de la veille technologique menée et après avoir analysé les pièces du marché (appel d'offre) ou du dossier et effectué les relevés techniques sur site, afin de répondre au cahier des charges	Etude technique et financière Le candidat réalisera l'étude technique et financière complète d'un chantier. Il disposera d'un dossier comprenant : -la présentation d'une entreprise (forme juridique, implantation, typologie de clientèle, équipements, personnel, activités et ventilation de ces activités, et tout autre renseignements nécessaires), -un appel d'offres, - la présentation du chantier. Il devra être capable d'établir le dossier d'étude et de réalisation.	Etude technique et financière La présentation générale du dossier est de qualité : -justesse des relevés et des calculs techniques -pertinence des choix technologiques et des options retenues -rigueur de l'étude -logique de la méthode suivie -prise en compte de l'ensemble des contraintes techniques et réglementaires -prise en compte des contraintes de l'entreprise (contraintes commerciales, financières et d'organisation du personnel) -pertinence du chiffrage quantitatif et financier du chantier
	C1.2. Réaliser un schéma d'intervention des différents corps d'état pour mener à bien les travaux liés à une offre globale, tout en traitant le chantier dans une approche d'efficacité énergétique globale du bâtiment et en déléguant au besoin à un bureau d'étude ou à un collaborateur une partie de la réalisation de l'étude		
	C1.3. Réaliser ou faire réaliser les schémas, les plans hydrauliques et électriques nécessaires au bon fonctionnement de l'installation par le biais de la CAO (Conception assistée par ordinateur)		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>C1.4. Réaliser des devis quantitatifs et estimatifs des installations complexes afin de valider avec les fournisseurs, les fabricants et/ou les sous-traitants, le prix et les directives spécifiques</p>	<p>Etude technique et financière Le candidat présentera son étude (20 minutes) et l'argumentera, en répondant aux questions du jury (25 minutes)</p>	<p>-fonctionnalité de l'installation définie par le cahier des charges -réalisme des plannings d'un point de vue technique -qualité de l'affectation des compétences sur le chantier -qualité de l'approvisionnement en juste à temps -clarté des consignes de sécurité à destination des collaborateurs -respect des consignes de sécurité</p> <p>Etude technique et financière La présentation orale est de qualité : -capacité à synthétiser son travail -capacité à défendre son projet en argumentant les choix et options retenus -capacité à répondre aux objections</p>
<p>Activité 1.2 : Pilotage des chantiers d'installation sanitaire de l'entreprise, et assurer les opérations de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation les chantiers d'installation sanitaire de l'entreprise - Négociation des achats de matériels - Gestion des stocks d'approvisionnement - Planification des activités de réalisation des chantiers d'installation sanitaire de l'entreprise - Gestion des équipes - Coordination des missions de chaque collaborateur du chantier - Etablissement des instructions permanentes de sécurité (IPS) 	<p>C1.5. Elaborer le dossier d'exécution afin de le présenter au client ou à sa hiérarchie en argumentant et défendant les solutions techniques retenues, et en formulant, au besoin, des propositions de prestations alternatives ou complémentaires par rapport au cahier des charges initial</p> <p>C1.6. Négocier au global les achats de matériels et matériaux, gérer les stocks, afin de gérer le matériel de l'entreprise et veiller à l'approvisionnement particulier de chaque chantier</p>		
	<p>C1.7. Coordonner le travail des différentes équipes en affectant les collaborateurs sur les différents chantiers, en fonction des compétences et des habilitations spécifiques (gaz, électricité...), établissant les instructions permanentes de sécurité (IPS) à l'usage du chef d'équipe, afin d'assurer la mise en place opérationnelle du planning et du dossier d'exécution auprès du chef de chantier et/ou des collaborateurs en responsabilité</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Planification des activités de réalisation des chantiers d'installation sanitaire de l'entreprise 	<p>C1.8. Intégrer les différents chantiers dans le planning prévisionnel de travail au moyen d'un logiciel spécifique, afin d'assurer le bon fonctionnement logistique de l'entreprise</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<ul style="list-style-type: none"> - Direction et suivi des réalisations des chantiers d'installation sanitaire de l'entreprise - Elaboration du cahier de suivi des plannings et des équipes - Gestion des imprévus ayant des conséquences sur l'organisation générale et la rentabilité de l'entreprise, en prenant en compte les limites de prestation 	<p>C1.9. Contrôler l'avancement et les conditions de réalisation des travaux des différents chantiers de l'entreprise en élaborant et renseignant le cahier de suivi des plannings et des équipes en fonction de l'avancement des chantiers, afin de gérer les imprévus et intervenir, au besoin, en assistance technique sur les chantiers et sur n'importe quel type d'installations sanitaires</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des liens avec les prestataires les fournisseurs et les intervenants techniques spécifiques (gaz, syndicat des eaux...) - Contrôle de l'avancée des tâches des fournisseurs et des intervenants 	<p>C1.10. Superviser au jour le jour les relations avec les autres corps de métier (électricien, maçon...), les fournisseurs et les intervenants techniques spécifiques (gaz, syndicat des eaux...), afin d'assurer la coordination de tous les intervenants et la régulation avec les autres corps de métier en cas de difficulté</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des collaborateurs lors de la réalisation des chantiers - Conseil des collaborateurs en matière de perfectionnement des gestes professionnels 	<p>C1.11. Assurer l'accompagnement des collaborateurs lors de la réalisation des chantiers en contrôlant visuellement les travaux (esthétisme, montages et assemblages apparents...), conseillant les apprentis et les salariés dans l'acquisition et le perfectionnement du geste professionnel, en vue d'assurer le rôle de conseil et de prendre position quant aux propositions techniques formulées par les équipes et argumenter son point de vue</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Supervision de la mise en service des installations sanitaires complexes (pompe de bouclage, chauffe-eau de grande capacité...) - Vérification du respect des procédures en vigueur (installations sanitaires, traitement d'eau, surpression, désinfection des réseaux...) 	<p>C1.12. Superviser la mise en service des installations sanitaires complexes en contrôlant les raccordements avec les calorifères de production d'eau chaude et leur étanchéité, en effectuant les raccordements électriques alimentant les appareils des installations sanitaires complexes, afin de veiller au respect des procédures de mise en service des installations sanitaires complexes</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<ul style="list-style-type: none"> - Clôture du chantier d'installation sanitaire - Elaboration du bilan technique et financier du chantier - Mesure de l'écart entre le bilan prévisionnel et le bilan définitif - Identification des spécificités techniques à prendre en compte, points d'alerte... - Réalisation du diagnostic sur tout type d'installation existante - Optimisation du fonctionnement des installations après quelques jours de fonctionnement dans un souci d'économie d'énergie - Suivi des paramètres de fonctionnement 	<p>C1.13. Réaliser le bilan technique et financier de fin de chantier à travers l'analyse des documents et informations produits dans le cadre des activités de suivi de chantier, afin de mesurer et analyser les écarts entre le bilan prévisionnel et le bilan définitif au moyen d'un logiciel spécifique, et intégrer les écarts constatés pour les chantiers ultérieurs</p>		
<p>Bloc 2 : Réalisation d'installations ou de parties d'installations sanitaires techniques et spécifiques</p> <p>Activité 2.1 : Réalisation des installations d'eau chaude sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des installations, ou parties d'installations sanitaires, nécessitant des compétences techniques spécifiques (piscines, monuments historiques...) - Mise en œuvre des matériaux des installations complexes (cintrage à chaud, soudo-brasure à la goutte...) 	<p>C2.1. Réaliser les installations d'eau chaude sanitaire par système thermodynamique, semi-instantanée, ainsi que solaire dans des bâtiments recevant du public et/ou sites classés, en maîtrisant les techniques de mise en œuvre des matériaux des installations complexes</p> <p>C2.2. Réaliser les installations spécifiques devant respecter les normes de qualité d'eau et d'hygiène particulières (industrie agro-alimentaire, hôpitaux, laboratoires...)</p>	<p>Pratique professionnelle A partir d'un cahier des charges et de plans, le candidat réalisera une partie d'installation en atelier impliquant des difficultés techniques complexes inhérentes aux chantiers individuels, collectifs et/ou industriels.</p> <p>Mise en service Le candidat procédera à la mise en service d'une installation, ou partie</p>	<p>Pratique professionnelle -respect des cotations -qualité du travail des tubes Qualité de la mise en œuvre des différents matériaux (cuivre, inox...) -précision de l'équerrage -esthétique de la pièce -étanchéité de la pièce -tenue du poste de travail</p> <p>Mise en service</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Activité 2.1 : Réalisation des installations sanitaires spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes de qualité d'eau et d'hygiène particulières (industrie agro-alimentaire, hôpitaux, laboratoires...) - Réalisation d'installations spécifiques de système de traitement des eaux usées (industrielles, chimiques...) et des eaux de consommation humaine (traitement de l'eau potable dans des établissements collectifs) - Rédaction de rapport de mise en service 	<p>C2.3. Réaliser des installations spécifiques de système de traitement des eaux usées et de consommation humaine, ainsi que des systèmes de récupération et d'utilisation d'eau de pluie, afin de produire des installations conformes aux normes</p>	<p>d'installation sanitaire, et rédigera un rapport de mise en service.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -l'installation, ou la partie d'installation, fonctionne -l'installation est étanche -la démarche de mise en service est cohérente -les valeurs consignées sur le rapport sont respectées -les normes et données constructeurs sont conformes
<p>BLOC 3 : Création et gestion d'une entreprise d'installation sanitaire</p>			
<p>Activité 3.1 : Elaboration du projet entrepreneurial d'installation sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'un projet de création d'entreprise, de reprise ou de développement d'activité - Construction du schéma financier de l'entreprise (business model) - Promotion du projet entrepreneuriat - Présentation du projet à des financeurs (banquiers, investisseurs, clients...) 	<p>C3.1. Construire un projet entrepreneurial d'installation sanitaire en élaborant un « business model » et en identifiant les leviers d'aide financiers et administratifs, afin d'ancrer son projet de création, de reprise ou de développement dans la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur de la peinture en bâtiment</p>	<p>Epreuve écrite : A partir d'un dossier constitué de textes d'actualité à caractère économique et/ou réglementaire et/ou social (le statut d'auto-entrepreneur, les zones franches, le statut de conjoint-collaborateur...), le candidat analysera l'ensemble de ces documents, avant d'en mesurer l'impact éventuel sur son secteur d'activité, sa branche et son entreprise. Son point de vue devra être argumenté et illustré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les critères de viabilité du projet sont identifiés. -Les impacts financiers et patrimoniaux des choix sont énoncés et arbitrés. -La présentation du projet est complète et fédère les acteurs (équipe, partenaires...). - Identification et mobilisation des relais intervenant dans la création/développement d'entreprises du bâtiment
	<p>C3.2. Promouvoir un projet de création/reprise d'entreprise en construisant un argumentaire, une présentation, une « storytelling », afin de présenter le projet à des financeurs</p>	<p>Epreuve orale (15 jours après l'écrit) Le candidat analysera sa production écrite et apportera tout élément</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Le candidat identifie les éléments clefs sur l'entreprise et les prestations à mettre en valeur. -L'argumentaire est clair et synthétique. -Il est de nature à susciter l'adhésion de financeurs. - L'argumentaire utilisé dans la présentation du projet est adapté et illustré d'exemples.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Activité 3.2 : Elaboration du corpus des documents assurant la sécurité des chantiers et le respect de la réglementation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille juridique et technologique en matière d'installation sanitaire - Formation du personnel à l'occasion de toute évolution juridique ou normative - Application des règles d'hygiène et de sécurité dans l'entreprise et sur les chantiers d'installation sanitaire 	<p>C3.3. Assurer la veille juridique et technologique propre à l'entreprise d'installation sanitaire, et à son activité, dans l'objectif d'inscrire l'activité dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et d'informer le personnel à l'occasion de toute évolution juridique ou normative</p>	<p>complémentaire ou rectificatif, en lien avec le thème et lui paraissant pertinent pour son secteur d'activité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Le candidat identifie des sources fiables et multiples. -Il les suit régulièrement.
<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du document unique - Identification des risques et des actions préventives 	<p>C3.4. Rédiger le document unique d'évaluation des risques en fonction de l'évolution de l'entreprise, en y incluant les risques identifiés et les actions préventives pour chaque chantier et pour chaque équipe, afin de mettre en place les actions et mesures de sécurité nécessaires à la protection des personnes</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Les principaux risques d'installation sanitaire sont listés. -Le document respecte la réglementation en vigueur. -Il prévoit le port impératif d'équipements de protection individuelle adaptés -Une formation continue à la sécurité du travail et aux bonnes pratiques et gestes professionnels est incluse.
<ul style="list-style-type: none"> - Application du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) - Mise en œuvre de la réglementation en matière d'hygiène - Suivi des démarches administratives en matière de consignation des installations électriques et gaz, d'identification des zones à risque sur le chantier (affichage des risques, travaux en cours, balisage...) - Formation du personnel à l'occasion de toute évolution juridique ou normative 	<p>C3.5. Rédiger le PPSPS spécifique à chaque chantier et les procédures de mise en application des mesures de sécurité, en respectant la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité du travail, ainsi que les démarches administratives en matière de consignation des installations électriques et gaz et d'identification des zones à risque, dans l'objectif de s'assurant de sa bonne application</p>		<p>Le PPSPS est complet :</p> <ul style="list-style-type: none"> -travaux à réaliser, adresse du chantier... -intervenants -les dispositions applicables au chantier (accès, hygiène, secours et évacuation) - les mesures spécifiques prises pour prévenir les risques du chantier dus à la co-activité -les risques propres de l'entreprise encourus par ses collaborateurs

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la démarche de développement durable propre au secteur du bâtiment - Elimination et traitement des déchets du BTP - Coopération avec des acteurs du déchet 	<p>C3.6. Participer à la planification départementale d'élimination des déchets du BTP et à la mise en place des solutions d'élimination des déchets gérées par la profession, seule ou en partenariat avec les acteurs du déchet, afin de s'inscrire dans un dispositif spécifique d'évacuation et de traitement des déchets</p>		
<p>Activité 3.3 : Gestion d'une entreprise d'installation sanitaire sur le plan financier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un dossier financier de l'entreprise d'installation sanitaire à destination des partenaires extérieurs (banquier, société de cautionnement mutuel...) - Construction d'un plan de financement - Elaboration de la stratégie de l'entreprise 	<p>C3.7. Elaborer un plan de financement à destination du banquier, en diversifiant les sources de financements et en justifiant chacun des postes et la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices, afin de mener un projet entrepreneurial viable</p>	<p>Etude de cas de gestion - Epreuve écrite Sous la forme d'une étude de cas, le candidat analysera la situation financière d'une entreprise à partir de ses documents comptables et définira si le projet de reprise ou le projet du dirigeant est viable, et sous quelle(s) condition(s).</p>	<p>Le plan de financement est réaliste : -Le candidat démontre la rentabilité, la santé financière de l'entreprise, au regard de son projet, de ses objectifs. -Il justifie et/ou explique la stratégie de l'entreprise en développant des arguments basés sur les comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage au quotidien la rentabilité de l'entreprise d'installation sanitaire - Mesure continue de la santé de l'entreprise - Calcul du seuil de rentabilité 	<p>C3.8. Evaluer de façon continue la santé de l'entreprise, en se référant aux moyennes professionnelles du secteur, en établissant pour chaque prestation, le seuil de rentabilité pour l'entreprise, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs, et en apportant les correctifs nécessaires, afin de s'assurer la viabilité de l'entreprise d'installation sanitaire</p>		<p>-Le candidat mesure le seuil de rentabilité à partir du prix de vente unitaire et du coût de revient.</p>
<p>BLOC 4 : Commercialisation de l'offre de prestations de l'entreprise d'installation sanitaire</p>			
<p>Activité 4.1 : Définition de la politique commerciale de l'entreprise de d'installation sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de l'offre commerciale de l'entreprise - Mise en valeur des compétences et des savoir-faire particuliers de l'entreprise 	<p>C4.1. Concevoir une offre commerciale lisible sur le segment des prestations de l'entreprise en développant une gamme de services spécifiques différenciant les compétences et les savoir-faire particuliers de l'entreprise, dans l'objectif d'une diffusion à des particuliers et des professionnels</p>	<p>Epreuve écrite - Examen terminal A partir d'une étude de cas exposant la situation commerciale, la concurrence et le marché d'une entreprise, le candidat analysera la situation commerciale de ladite entreprise et formulera une stratégie commerciale, tarifaire et</p>	<p>-L'offre commerciale est complète : ✓ un résumé des besoins du prospect ✓ une description des prestations et services proposés, ✓ le détail des engagements de l'entreprise d'installation sanitaire, ✓ les tarifs,</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		<p>de communication réaliste, et en lien avec les ambitions de son dirigeant.</p> <p>Examen oral Après une préparation écrite, le candidat développera à l'oral un argumentaire de commercialisation de prestations d'installation sanitaire.</p> <p>Anglais - Epreuve orale Le candidat tirera au sort un texte court en anglais d'ordre économique ou en lien avec son activité d'Installateur sanitaire. Il se présentera, présentera son projet professionnel et s'exprimera sur le texte.</p>	<p>✓ une description de l'entreprise et de ses réalisations.</p> <p>-La plus-value de l'entreprise en termes de compétences et des savoir-faire particuliers sont identifiés.</p> <p>-La segmentation est cohérente entre produits/services et le public cible.</p> <p>-L'offre proposée est lisible et facilement identifiable par le client.</p> <p>-L'offre retenue est efficace commercialement et financièrement.</p> <p>-Le positionnement commercial de l'entreprise est clair.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement des ventes et de l'après-vente - Définition des objectifs de vente 	<p>C4.2. Définir les objectifs de vente à court, moyen et long terme, en fonction de la marge à réaliser et la nature et la durée des promotions, afin de mettre en place une politique commerciale cohérente</p>		<p>-Les objectifs sont réalisables.</p> <p>-Il sont en adéquation avec la politique commerciale.</p> <p>-Les objectifs permettent des actions commerciales efficaces (augmentation du trafic, du CA).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Identification des attentes du client - Prospection d'une prestation adaptée à sa demande - Rédaction d'une proposition commerciale à destination d'un prospect 	<p>C4.3. Construire une proposition commerciale incluant une gamme de prestations et de services adaptée aux besoins du client analysés, afin de répondre au mieux au prospect, tout en étant force de proposition dans le cadre de la réponse apportée au client</p>		<p>-Le candidat inclut les besoins du client dans la proposition commerciale.</p> <p>-La proposition comprend une description de l'entreprise et de ses prestations et services.</p> <p>-La proposition financière est ferme, tout en étant de nature à être acceptée par le client.</p> <p>-Elle exprime les modalités et les facilités de paiement.</p> <p>-L'argumentation de vente est pertinent.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Négociation commerciale 	<p>C4.4. Conduire une négociation commerciale avec un client, un prescripteur en business to business, y compris en anglais, en se préparant à l'aide de fiches commerciales pour répondre aux clients sur les caractéristiques des prestations et services proposés par l'entreprise, et les variantes possibles</p>		<p>-Le candidat fixe un objectif avant de commencer la négociation.</p> <p>-Il mesure la marge de négociation du client.</p> <p>-Il fait preuve d'une force d'argumentation.</p> <p>-Il vise le compromis, et ne fait pas de concession sans contrepartie.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Activité 4.2 : Définition de la politique tarifaire applicable aux fabrications et aux prestations de l'entreprise d'installation sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calcul du taux de marge - Définition du taux de remise tarifaire - Définition des modalités et des facilités de paiement 	<p>C4.5. Mettre en œuvre les actions de la politique tarifaire en définissant le taux de marge par nature de prestation et service, le taux de remise tarifaire applicable selon les prestations demandées et la taille du marché et par l'encadrement des modalités ou facilités de paiement pouvant être accordées à la clientèle de particuliers ou de professionnels</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Le candidat identifie tous les coûts nécessaires à la réalisation des prestations et services. -La structure des coûts est construite en s'appuyant sur les couts réels. -Les tarifs sont adaptables aux besoins du client tout en respectant le taux de marge. -La politique tarifaire est en adéquation avec les prestations proposées et les marchés.
<p>Activité 4.3 : Conception des outils et des vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels (prospection, notoriété...)</p>	<p>C4.6. Concevoir des outils de communication, tel qu'un book, présentant aux clients les réalisations, à l'usage du personnel et à destination des clients, à des fins de prospection et de communication</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Le candidat reformule les besoins du prospect identifiés. -La proposition élaborée correspond au besoin du client préalablement identifié. -Le candidat démontre une force de proposition. -Les outils commerciaux sont cohérent au regard des produits et du marché local.
<p>BLOC 5 : Gestion des ressources humaines d'une entreprise d'installation sanitaire</p>			
<p>Activité 5.1 : Recrutement de salariés et apprentis d'une entreprise d'installation sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation du recrutement (embauche d'un collaborateur, d'un jeune en contrat d'apprentissage) - Conduite d'entretiens de recrutement - Elaboration des documents relatifs au recrutement 	<p>C5.1. Rédiger une offre d'emploi, une définition de poste, en CDI, en CDD ou en intérim en ayant préalablement définit les besoins en compétences de l'entreprise et la liste des tâches et la fiche de poste du nouvel embauché, afin de participer au recrutement</p>	<p>Mise en situation d'apprentissage (alternance) -Epreuve orale</p> <p>Le candidat tirera au sort une situation d'alternance qui peut être d'ordre général ou problématique. Il analysera la situation décrite et formulera des réponses ou solutions à cette dernière et ce, dans le cadre strict de son rôle de maître d'apprentissage, et de l'exécution de ce contrat de travail particulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -L'offre d'emploi est complète : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation de l'entreprise d'installation sanitaire, ✓ Description du poste proposé : liste des tâches, ✓ Description du profil recherché, ✓ Conditions de travail. -Le poste à pourvoir est précisément décrit. -Les questions posées au candidat sont précises et portent sur son parcours et ses compétences. -L'entretien se déroule dans le respect du droit du travail.
	<p>C5.2. Mener des entretiens de recrutement des potentiels collaborateurs, tout en coopérant le cas échéant avec les services compétents pour le recrutement des apprentis, dans l'objectif de recruter les profils adaptés à l'entreprise d'installation sanitaire</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Activité 5.2 : Organisation du développement des compétences des salariés d'une entreprise d'installation sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des besoins en formation - Développement des compétences des salariés et des apprentis - Amélioration de l'organisation du travail sur les chantiers et au sein des locaux de l'entreprise d'installation sanitaire - Animation des équipes de l'entreprise - Suivi des apprentis <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'une politique de rémunération - Réalisation des entretiens professionnels 	<p>C5.3. Rédiger un contrat de travail afin de contractualiser la collaboration dans le respect de la convention collective et des principes du droit du travail</p>	<p>Etude de cas de GRH – Epreuve écrite</p> <p>Sous la forme d'un cas décrivant l'organisation RH d'une entreprise, le candidat analysera l'efficacité de la structure et préconisera des axes d'amélioration, qu'il chiffrera et déclinera en solutions opérationnelles.</p>	<p>-Le contrat de travail est conforme au droit social :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ date de début de la collaboration, ✓ durée de la période d'essai, ✓ intitulé exact du poste, ✓ missions, ✓ lieu d'exécution, ✓ durée du temps de travail, ✓ rémunération.
	<p>C5.4. Mettre en place le plan de formation de l'entreprise d'installation sanitaire, de manière à intégrer les innovations techniques et réglementaires, afin d'organiser le développement des compétences des salariés</p>		<p>-Le candidat recense et analyse les données de l'entreprise sur les succès, les difficultés et les points à améliorer.</p> <p>-Il identifie les innovations techniques et réglementaires.</p> <p>-Le plan de formation est adapté aux besoins actuels et futurs de l'entreprise.</p>
	<p>C5.5. Assurer le suivi des apprenants en organisant les séquences d'évaluation du jeune dans l'entreprise d'installation sanitaire et les communiquer à l'organisation compétente, afin d'ajuster la progression de l'apprenant en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme préparé</p>		<p>-La situation d'apprentissage est correctement analysée, tant dans la maîtrise du geste professionnel que sur la motivation du jeune.</p> <p>-La pédagogie est adaptée et de qualité : le séquençage des apports est pensé, la progression pédagogique est articulée dans le temps</p> <p>-Le cadre légal du contrat d'apprentissage est respecté.</p>
	<p>C5.6. Mettre en place une politique de rémunération (salaire, prime, intéressement), en accord avec les accords de branche, afin d'organiser une stratégie RH cohérente</p>		<p>-La stratégie RH est cohérente au regard de l'entreprise.</p> <p>-La régulation individuelle et collective est effectuée à bon escient.</p>
	<p>C5.7. Conduire les entretiens professionnels (entretiens d'évaluation, de fixation d'objectifs, de régulation...) et les bilans de fin de chantier, afin d'organiser la montée en compétence des salariés</p>		<p>-Le candidat prépare un guide d'entretien.</p> <p>-Il récapitule la situation du salarié : poste occupé, activités...</p> <p>-Il prend en compte les volontés du salarié en termes de perspectives professionnelles, projet, formation, évolution du poste etc.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

--	--	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

--